

BULLETIN MENSUEL

PUBLIE PAR LA

**Chambre de Commerce Française
DE MONTREAL.***Siège de la Chambre:* 35, RUE ST-JACQUES, MONTREAL. *Tél. Main 2480.*

EDIFICE DU CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

Toutes les lettres et communications doivent être adressées à la Chambre de Commerce Française de Montréal.

Adresse Télégraphique: GALLIA, Montréal. Codes A. Z. & Baty.

SOMMAIRE :

Procès-verbaux des séances des 10 et 24 Novembre.—Revue Financière.—Revue Commerciale.—Le Port de Montréal.—Craintes exagérées.—Les petits pois.—Le Pacifique Canadien.—La Meunerie au Canada.—La nouvelle région aurifère de Porcupine.—L'amiante dans la Province de Québec.—Ça et Là.—Nécrologie.—Nouvelles et Informations.—Table des matières.

CONSEIL D'ADMINISTRATION—Année 1910**PRESIDENT D'HONNEUR:** - - - J. de LOYNES,

Consul Général de France, dans la Puissance du Canada.

PRESIDENT - - -A. F. REVOL, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, Directeur pour le Canada de la Maison Perrin Frères & Cie.**VICE-PRESIDENT** - -O. B. d'AOUST, Financier.**SECRETAIRE** - - -G. VENNAT, Importateur de produits français.**TRESORIER** - - -P. BRISSET des NOS, Courtier d'Immeubles.**CONSEILLERS** - - -T. de la CASINIÈRE P. FRANÇOIS R. PASQUIN J. OBALSKI
P. BRISSET C. GALIBERT G. HUSSON E. RAMPON**CONSEIL D'ARBITRAGE**—M. CHEVALIER L. FRECHON E. VAUTELET
C. A. CHOUILLOU E. GALIBERT P. LAIR
P. FRANÇOIS F. GALIBERT H. JONAS
R. A. FOREST J. R. GENIN H. HERDT**AVOCAT-CONSEIL** - -F. J. BISAILLON, C.R., de la Société Bisailon & Brossard, avocats, 11, Côte de la Place d'Armes, Montréal.

AVANTAGES OFFERTS

PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE DE MONTREAL
A SES MEMBRES ADHERENTS

Établie dans la métropole industrielle et commerciale du Canada qui offre de si vastes débouchés à l'Exportation Française, la Chambre de Commerce Française de Montréal est en état d'offrir à ses Membres Adhérents les avantages qui suivent:

Elle les renseigne d'une façon impartiale et gratuite sur les affaires de chacune des provinces de ce pays, leurs institutions financières, les maisons de commerce qui y sont établies, et le genre d'affaires qui s'y traitent.

Elle les met au courant de tous les changements qui peuvent survenir dans le tarif des douanes, et leur fournit, à demande, les explications dont ils peuvent avoir besoin sur l'application des lois et règlements douaniers.

Elle les renseigne sur les voies de communications intérieures et extérieures de ce pays, et leurs tarifs particuliers.

Elle les met en correspondance avec des agents recommandables qui puissent les représenter avantageusement sur le marché canadien.

Elle accepte l'arbitrage dans les cas difficiles, évitant à ses Membres Adhérents des mesures judiciaires toujours coûteuses et difficiles en pays étranger.

Elle met en rapport les maisons françaises productrices avec les maisons consommatrices de ce pays, et réciproquement.

Elle leur fait le service gratuit de son Bulletin, véritable correspondance mensuelle et met ainsi les lecteurs au courant de tout ce qui se passe d'important au Canada, au point de vue commercial.

Dans ce Bulletin paraissent les noms, raisons sociales et adresses des Membres Adhérents, ce qui leur constitue une excellente publicité.

Afin de faire connaître rapidement leurs produits en ce pays, elle insère gratuitement, et ce dans trois numéros du Bulletin, une annonce d'un dix-huitième de page.

Le dit Bulletin étant répandu au Canada à un grand nombre d'exemplaires, cette publicité produit de féconds résultats.

Enfin, des arrangements spéciaux avec le Rapport Commercial du Gouvernement Canadien et avec un grand nombre de journaux français et anglais de ce pays, lui permettent de faire paraître simultanément sur tous les points commerciaux du Canada des demandes de représentations ou d'agences commerciales.

Tels sont quelques-uns des nombreux avantages offerts par la Chambre aux négociants qui veulent bien se joindre à elle comme Membres Adhérents.

Que leur demande-t-elle en retour de services de ce genre, et dont l'importance n'échappera à personne? Une minime cotisation dont elle laisse chacun libre de fixer le montant, mais dont le minimum est de 25 francs par an.

C'est là tout ce qu'elle demande, dans le seul but de pouvoir continuer à aider nos compatriotes à se créer à l'étranger des relations qui leur soient profitables, et d'ouvrir ainsi de nouvelles voies à l'exportation des produits français.

TARIF DES ANNONCES DE NOTRE BULLETIN MENSUEL POUR UNE ANNEE — 12 INSERTIONS.

1 Page	Fr 750	\$150.00
1/2 "	" 450	90.00
1/4 "	" 250	50.00
1/8 "	" 125	25.00

Abonnement au Bulletin:

Par an	Fr 10	\$2.00
Le Numéro	" 1	20cts

BULLETIN MENSUEL

PUBLIE PAR LA

**Chambre de Commerce Française
DE MONTREAL****SEANCE DU 10 NOVEMBRE 1910**

La séance est ouverte à quatre heures sous la présidence de M. A. F. Revol, président.

Sont présents: MM. G. Balcer, membre d'honneur, C. A. Chouillou, L. Fréchon, C. Galibert, A. Goblet, G. Husson, E. Mériot, J. Obalski, R. Pasquin, J. Prévot, E. Rampon, G. Vennat, secrétaire.

M. le Consul Général de France s'était fait excuser.

Ordre du Jour.

Lecture du procès-verbal.

Dépouillement de la correspondance.

Election d'un membre adhérent.

Révision des Statuts.

Questions diverses.

Procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Correspondance.

Le Secrétaire donne lecture des lettres les plus importantes reçues depuis la dernière séance.

Nous avons reçu depuis lors 43 lettres et nous en avons envoyé 39.

On y remarque:

Une adhésion.

Trois démissions.

Trois renseignements confidentiels.

Six demandes d'agents: drogues et parfums, chapeaux de paille, dentelles et tulles, pâtes alimentaires, soies, nicotine.

Deux demandes de représentation: jupons de soie et rubans, industries quelconques.

Quatre ont rapport au bulletin spécial.

Trois de notre avocat-conseil relatives à des affaires litigieuses.

Sept sont relatives à la rédaction et aux annonces du bulletin mensuel.

Etc., Etc.

Election d'un membre adhérent.

L'Union Nationale du Commerce Extérieur, société ayant son siège à Paris, 241 boulevard St. Martin, est élue membre adhérent à l'unanimité.

Affaire des Petits Pois.

Après avoir signalé la publication dans notre bulletin mensuel de Novembre, récemment paru, d'un article intitulé "Les Petits Pois Français" relevant les attaques déloyales portées contre ces conserves dans les journaux "Le Prix Courant" de Montréal et le "Canadian Grocer" de Toronto, M. le Président explique que cet article a été envoyé à ces deux journaux avec prière de le reproduire. Il a été également envoyé à la Chambre Syndicale des Fabricants de Conserves de Paris, en même temps qu'on lui exposait tous les détails de la situation.

La chambre approuve entièrement l'attitude prise par le Bureau en cette circonstance.

Révision des Statuts.

La discussion du projet des nouveaux statuts est reprise au point où elle avait été laissée à la séance du 13 octobre dernier; elle est continuée jusques et y compris l'article 23, la rédaction définitive à donner aux dix articles examinés ayant été adoptée.

Vu l'heure avancée, cette discussion est interrompue et la séance levée à cinq heures quarante-cinq minutes.

SEANCE DU 24 NOVEMBRE 1910

La séance est ouverte à 4 heures quinze minutes par M. A. F. Revol, président, qui prend place au fauteuil.

Sont présents: M. le Consul Général de France, président d'honneur, MM. A. Antigny, M. Chevalier, E. Dulieux, C. Galibert, G. Husson, J. Obalski, R. Pasquin, E. Rampon, G. Vennat, secrétaire.

Ordre du Jour

Lecture du procès-verbal.

Lecture de la correspondance.

Election de membres adhérents.
Révision des Statuts.
Questions diverses.

Procès-Verbal

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance

Depuis la dernière séance, nous avons reçu 53 lettres et nous en avons envoyé 109.

Au nombre des lettres reçues, on remarque notamment :

Deux adhésions (membres adhérents).

Une candidature de membre actif.

Une démission.

Une lettre du Ministre des douanes relative à la classification des gants dans les statistiques de son ministère.

Une invitation à visiter les travaux du Port.

Cinq demandes de renseignements confidentiels.

Six demandes de renseignements et enquêtes sur : Nicotine, bois de construction, bois à crayons, graines fourragères, châtaignes, poison à renard.

Deux demandes d'agences : vins et cognacs, soie à bouttonnières.

Deux demandes d'agences : pulpe, lard, blé.

Cinq lettres sont relatives à des litiges.

Treize concernent notre bulletin spécial en cours de préparation.

Etc., Etc.

Election de Membres Adhérents

MM. A. V. Pujebet, à Montbron (Charente) et Edmonton (Alberta), et L. Félix Fournier et Cie, fabricants de bougies, à Marseille, sont élus membres adhérents à l'unanimité.

Révision des Statuts

Les statuts projetés sont ensuite examinés, depuis l'article 24 jusques et y compris l'article trente et dernier, lecture en étant donnée et la discussion se faisant sur chacun de ces articles successivement.

Puis, tous les membres présents étant d'accord sur la rédaction définitive à donner aux nouveaux statuts, il est proposé par M. Pasquin, secondé par M. Chevalier, que ces statuts soient adoptés et qu'ils entrent en vigueur immédiatement.

Par un vote unanime, cette motion est adoptée.

Questions Diverses

M. E. Dulieux rend compte d'une inspection des travaux récemment exécutés dans le port de Montréal à laquelle il a assisté le 15 novembre dernier, comme représentant de notre Chambre, sur l'invitation de MM. les Commissaires du havre. Très-brièvement, notre collègue décrit la visite des nouveaux quais, des fondations d'un élévateur à grains, de grues puissantes récemment installées et l'inauguration d'une voie

ferrée longue de trois milles et demi, longeant le fleuve jusqu'à Viauville, emplacement de la cale-sèche projetée, où l'on construit déjà une jetée pour l'abriter. Toutes les parties du port sont maintenant desservies par une voie ferrée et chacun des quais est raccordé aux voies de toutes les compagnies de chemin de fer.

M. Dulieux rend hommage à l'habileté et au travail incessant de MM. les Commissaires du havre, qui se proposent—et qui parviendront à leurs fins—de faire du port de Montréal l'un des ports les plus vastes et les mieux outillés qui soient au monde.

Enfin M. le Président signale à l'assemblée une information publiée par un journal quotidien de Montréal annonçant que la Cie du Pacifique Canadien se propose d'ajouter plusieurs lignes de navigation à celles qu'elle exploite déjà, notamment de créer un service direct entre Montréal et le Havre.

Aucune confirmation de ce projet n'ayant pu encore être obtenue, l'assemblée s'abstient de tout commentaire jusqu'à plus ample informé.

L'ordre du jour étant épuisé et aucun des membres présents n'ayant d'autre communication à faire, la séance est levée à six heures, quinze minutes.

REVUE FINANCIERE

Montréal, 3 Décembre.

Une baisse sensible s'est manifestée sur la plupart des valeurs canadiennes depuis notre dernière revue; elle est causée par la faiblesse du marché de New-York qui subit lui-même une dépression depuis la victoire remportée par les démocrates aux dernières élections.

D'autre part la rupture des pourparlers entre Washington et Ottawa est accueillie avec une très-grande satisfaction par l'industrie, le commerce et la finance du Canada et la question de réciprocité douanière semble presque enterrée; peut-être les négociations ne seront-elles pas reprises mais si elles recommencent les plénipotentiaires n'auront à traiter que de quelques réajustements de droits sur un petit nombre de produits. C'est au moins l'opinion générale et cette croyance ne manquera pas d'amener à bref délai le raffermissement des cours, d'autant plus que l'argent va bientôt affluer dans les caisses des banques, qui commencent à recouvrer le prix des exportations des céréales.

Depuis le changement du bureau de direction de la Cie des tramways de Montréal ses actions ont baissé de près de dix points; il semble que certains actionnaires mécontents réalisent de fortes quantités d'action. Le Montreal Street a clôturé à 221 $\frac{3}{4}$.

Le Montreal Power a rétrogradé jusqu'à 136. Le Dominion Steel s'est vendu à 59 $\frac{3}{4}$ puis à 60. Le Paci-

que Canadien est à 192. Par contre, le Québec Railway continue à se bien tenir entre 57 et 58.

Voici les cours de quelques valeurs:

	Demande.	Offre.
Bell Telephone	143	141
Canadian Pacific Railway	192 $\frac{1}{4}$	192
Dominion Coal, priv.	115	106
Dominion Iron priv.	103	102
Dominion Steel	60 $\frac{1}{8}$	60
Montreal Light, Heat & Power...	136 $\frac{1}{2}$	136
Montreal Cotton	136	130
Montreal Street Railway.....	224	221 $\frac{3}{4}$
Moulins Ogilvie, priv.....	126	125
Moulins Ogilvie, ord.....	125	124
Quebec Railway	58	57 $\frac{7}{8}$
Richelieu & Ontario Nav. Co.....	91	89 $\frac{3}{8}$
Toronto Railway	122
Winnipeg Railway	195	190
Banque de Montréal.....	245	244
Banque d'Hochelaga	151	150 $\frac{7}{8}$
Mine Crown Reserve.....	2.71	2.69 $\frac{1}{2}$
Mine La Rose.....	4.50	4.45
Nipissing	11.00	10.75

REVUE COMMERCIALE

Le commerce global du Canada atteindra vraisemblablement huit cents millions de dollars (quatre milliards de francs) au cours de l'exercice 1910-1911, si l'on en juge d'après les sept premiers mois de cet exercice.

Les importations et les exportations pour les premiers sept mois ont été de \$433,297,034, soit une augmentation de \$66,489,552, sur l'année dernière. Les importations se sont chiffrées à \$262,885,148 soit une augmentation de \$58,010,750 ou vingt-sept pour cent.

Pour le mois d'octobre, les importations se sont chiffrées à \$39,218,501, et les exportations à \$33,801,257, soit une augmentation respective de \$7,744,541 et \$2,857,823.

Les dernières statistiques détaillées s'arrêtent au 30 septembre 1910; nous allons jeter un coup d'oeil sur les opérations du mois de septembre.

I. Importations Canadiennes

	Septembre 1910.	Septembre 1909.
Des Etats-Unis.. . . .	\$22,907,012	\$17,013,866
D'Angleterre et colonies anglaises	11,950,799	10,252,704
De France	1,035,931	844,089
D'Allemagne.....	1,014,174	773,495
De Belgique	309,038	252,807
De Suisse	258,627	174,488

II. Exportations Canadiennes

	Septembre 1910.	Septembre 1909.
En Angleterre et colonies anglaises	\$13,253,641	\$13,775,915
Aux Etats-Unis	10,539,616	10,783,436
En France	349,688	42,051
En Belgique	172,590	212,344
En Allemagne	164,780	153,052
En République Argentine..	469,281	317,643
	* * *	

Nos échanges commerciaux, pendant le mois de septembre 1910 ont donc atteint \$1,385,619. C'est un chiffre satisfaisant; il dépasse de \$54,000 celui d'août 1910 et de \$500,000 celui de septembre 1909.

LE PORT DE MONTREAL

Dans notre bulletin de mai 1910, nous avons parlé du port de Montréal et des améliorations que l'on projetait d'y faire.

A peine six mois se sont écoulés depuis lors et déjà certains de ces travaux sont achevés tandis que d'autres sont en cours, ce qui est un bel exemple de la promptitude que l'on met au Canada à exécuter les décisions prises.

Le 15 novembre dernier, une inspection des travaux du port fut faite par le ministre de la marine et les commissaires du port, accompagnés de personnalités importantes du monde commercial. Notre Chambre a reçu une invitation et s'est fait représenter à cette inspection par l'un de ses membres, M. E. Dulieux, en l'absence de son président en voyage.

Voici quelques-unes des choses qui ont le plus attiré l'attention de ces messieurs, pendant les deux heures qu'a duré leur petit voyage en train spécial. Et ce train inaugurerait la nouvelle voie élevée, longue de trois milles et demi, longeant le fleuve jusqu'à l'emplacement de la future cale-sèche et qui dessert toutes les parties du port, chacun des quais étant raccordé aux voies de toutes les compagnies de chemin de fer:

La nouvelle drague, amarrée près de l'usine des machineries, attire les regards; les commissaires expliquent que tous les travaux de réparations aux dragues, élévateurs, machines diverses ont été accomplis, cette année, dans les ateliers de la Commission.

La nouvelle grue flottante, qui a remporté des succès cette année, continue encore, en dépit de la saison avancée, le déchargement des navires.

L'élévateur No. 1, en pleine opération, et l'élévateur No. 2, en construction, tirent l'oeil des visiteurs: le premier par l'activité qui y règne, et l'autre par les proportions qu'il assume déjà; car il sera d'une capacité de 1,772,000 minots. Le nombre des hommes employés

à la construction de ce dernier, cet été, varia de 350 à 550.

En quittant l'élévateur No. 1, les visiteurs se rendirent au hangar No. 12 où se trouve l'ascenseur géant qui sert à monter les voitures et chevaux au second étage des hangars No. 11, 12 et 14.

Le fonctionnement parfait de cette ingénieuse invention intéressa tous les visiteurs.

De là on passa au quai Victoria, en construction. Sur ce quai, s'élèvera le plus grand élévateur de la Commission du port. Les fondations en béton armé en sont presque terminées.

En laissant le quai Victoria, le train conduisit les visiteurs où les immenses travaux de la future cale-sèche sont déjà commencés.

Déjà d'imposantes jetées de protection s'élèvent contre le courant et les travaux de construction de la cale-sèche vont pouvoir être poussés activement dès le printemps prochain.

Cette inspection a produit la meilleure impression et donne une haute idée de l'activité et de l'énergie de MM. les commissaires; on peut prévoir qu'avant très-peu d'années, le port de Montréal n'aura pas de supérieur sur le continent américain.

* * *

La navigation océanique, pour ce qui concerne le port de Montréal, vient de se terminer. Le trafic a été plus considérable que les années passées, comme l'indique le rapport qui vient d'être préparé.

Le tonnage pour le port de Montréal a été probablement de cinquante pour cent plus élevé que celui des années précédentes. Mais même ce chiffre ne représente pas la prospérité dont le port de Montréal a joui.

Il n'y a pas eu de désastres maritimes comme ceux que nous avons eu à déplorer ces années dernières; à peine avons-nous eu à enregistrer quelques échouements de peu d'importance; les avaries qui ont eu lieu n'ont servi en réalité qu'à mettre nos navigateurs en garde contre les dangers de la navigation fluviale.

Le transport des marchandises a été cependant inférieur à ce qu'il fut en 1909, si l'on excepte toutefois le transport du fromage. L'augmentation du transport du fromage a été en effet de 56,288 meules. L'exportation du blé est tombée de 20,952,269 boisseaux en 1909 à 16,526,017 boisseaux cette année.

On attribue cette diminution à une plus grande consommation locale, de sorte qu'en réalité elle serait plus apparente que réelle. L'action des compagnies transatlantiques qui augmente sans cesse le nombre de leurs navires faisant le service du fleuve Saint-Laurent est du reste la meilleure preuve de la popularité de notre grande voie fluviale.

La saison qui vient de se terminer a été marquée, à son ouverture, par l'inauguration d'une ligne directe

de navires entre le Canada et la Nouvelle-Zélande, l'établissement d'une ligne transatlantique canadienne et la création d'une ligne subsidiaire de la "White Star Line."

Toutes les principales compagnies de navigation océanique se proposent de mettre en service de nouveaux navires qui révolutionneront la navigation, en ce qui concerne le port de Montréal.

Les progrès de la navigation intérieure a été très remarquable. L'augmentation du trafic s'est accentuée d'une manière prodigieuse.

Le nombre des navires océaniques entrés au port, au cours de la dernière saison, a été de 751 transatlantiques au lieu de 680 l'an dernier, soit une augmentation de 71. Ces vaisseaux avaient un tonnage de 2,167,748 tonnes au lieu de 1,930,902 pour l'an dernier; c'est un record.

Voici quelques chiffres qui aideront à faire comprendre l'importance du port de Montréal.

Exportation: blé, 16,526,017 boisseaux; maïs, 2,168,633; pois, 17,138; avoine, 3,249,184; orge, 468,604.

Le dernier navire à voyageurs ayant quitté le port est le Lac Champlain, de la Cie du Pacifique parti le 24 Novembre.

CRAINTES EXAGEREES

En commentant dans notre bulletin de novembre (p. 165) les résultats déjà produits par le traité franco-canadien nous signalions à nos lecteurs qu'une certaine presse canadienne hostile au gouvernement, s'en plaignait amèrement prétendant que ce traité est beaucoup plus favorable aux intérêts français qu'aux intérêts canadiens.

Or, notre grand confrère, "la Réforme Economique", de Paris, abordant le même sujet, se plaint également mais dans un sens diamétralement opposé. Elle nous dit que les ministres français négociateurs de ce traité "ont été proprement roulés par leurs collègues canadiens" et plus loin elle ajoute "les faveurs péniblement obtenues par la France au prix de concessions nombreuses et tout à fait dangereuses...."

Véritablement, si les critiques de la presse canadienne sont déplacées, nous pouvons encore bien moins nous ranger à l'opinion de la "Réforme Economique". C'est bien ici le lieu d'appliquer l'adage: "In medio stat veritas".

Un coup d'oeil jeté sur la Revue Commerciale de notre bulletin de novembre nous apprend ceci: Depuis la mise en vigueur de ce traité, les exportations françaises au Canada ont augmenté d'environ un million de francs par mois, tandis que les exportations canadiennes en France ont diminué de deux cents

mille francs par mois. Jusqu'ici il n'apparaît guère que les intérêts français aient été lésés.

Mais c'est la perspective d'un traité de réciprocité entre le Canada et les États-Unis qui alarme plus encore la "Réforme Économique", car elle y voit une grave atteinte au principe du traitement de la nation la plus favorisée admis dans le traité franco-canadien.

Sur ce point encore, nous sommes heureux de pouvoir rassurer notre confrère. D'abord en se reportant à notre "Correspondance d'Ottawa", quelques pages plus loin, il y verra que les pourparlers engagés entre les États-Unis et le Canada à ce sujet ont été rompus après six heures d'entrevue et que leur reprise est incertaine. D'autre part, il semble évident que si ces négociations aboutissaient, elles n'affecteraient qu'une quantité très-limitée d'articles, dont fort peu intéressent le commerce français car si les agriculteurs canadiens sont favorables à cette politique de réciprocité, les industriels canadiens y sont formellement hostiles et ne se laisseront pas égarer sans crier.

Nous ne manquons pas d'élever la voix quand il le faut contre les agissements du gouvernement canadien que nous jugeons défavorables aux intérêts français, mais encore ne faut-il pas se montrer trop pessimiste et se lamenter sans raisons sérieuses.

S. D.

LES PETITS POIS FRANÇAIS

A peine venions-nous de plaider la cause des petits pois français (1) et d'affirmer leur supériorité que les événements se hâtaient de nous donner raison.

On lisait, en effet, dans un grand quotidien montréalais, le 18 novembre, un fait-divers annonçant qu'une famille de quatre personnes avait subi un empoisonnement après avoir mangé une boîte de petits pois et qu'une fillette de cinq ans avait succombé tandis que ses parents avaient pu être sauvés après de grandes souffrances.

De l'enquête officielle à laquelle il a été procédé par le coroner de Montréal il résulte que la boîte de petits pois qui a causé ce décès porte la marque d'un manufacturier de la province d'Ontario.

Il nous serait facile de confondre les détracteurs des petits pois français au moyen de cet argument péremptoire mais nous ne voulons pas abuser de la situation. Nous nous bornons à constater ce fait tout simplement, sauf à en tirer plus tard tel parti que nous jugerons utile, au cas où se continuerait la campagne de dénigrement que nous avons dénoncée.

(1) Voir notre article dans le Bulletin de Novembre.

LE PACIFIQUE CANADIEN

Vingt-cinq ans de Succès

La compagnie de chemin de fer Pacifique Canadien célébrait au commencement de novembre le vingt-cinquième anniversaire de l'inauguration de son transcontinental. La fête a été modeste; tellement modeste qu'elle a failli passer inaperçue.

Et cependant la construction de l'immense réseau qui relie de son ruban d'acier les deux océans, marquait pour le Canada une date historique pour le développement des ressources du pays.

Il y a donc vingt-cinq ans que M. Donald Smith, plus tard Sir Donald Smith, aujourd'hui lord Strathcona, haut-commissaire canadien à Londres, enfonçait le dernier clou reliant le dernier rail à son dormant, déclarant ouvert au trafic le chemin de fer Canadien du Pacifique. Le même jour, la feuve reine Victoria, répondant à un message qui lui avait été envoyé, félicitait les citoyens du Canada d'avoir terminé une oeuvre qu'elle considérait de la plus haute importance pour l'empire, puisque, par suite, les possessions des deux hémisphères se trouvaient mises en communication. Il n'est pas besoin de rappeler l'énorme impulsion donnée au trafic par la construction de cette voie ferrée, citer le nombre des villes prospères qu'elle a fait surgir comme par magie sur toute l'étendue du réseau.

Les progrès accomplis dans ces vingt-cinq dernières années sont presque incroyables. Le nom du Pacifique Canadien, d'abord à peu près inconnu en dehors du Canada, est maintenant devenu familier dans tous les pays où l'on parle la langue anglaise et même dans la plupart des villes importantes du monde.

Elle possède aujourd'hui deux voies ferrées, l'une au Canada, l'autre aux États-Unis. Sa flotte, composée de paquebots des plus modernes et des plus luxueux, sillonne les océans et les mers, nos rivières et nos lacs.

D'un bout à l'autre du Canada, elle a construit de splendides hôtels. Elle a fait des travaux d'irrigation considérables dans l'Ouest, elle a merveilleusement aidé à l'exploitation de nos richesses minières et ce qu'elle a fait et fait encore chaque jour pour faire venir des immigrants dans notre pays ne saurait se dire.

Sa dernière entreprise inaugurée par sir Thomas Shaughnessy, celle des fermes où tout est prêt pour le colon qui n'a plus qu'à s'y installer et à commencer ses semences, promet d'être un facteur important pour la colonisation de notre territoire par la meilleure classe de fermiers.

Les usines Angus, qu'elle a ouvertes à Montréal, donnent du travail à quatre ou cinq mille hommes et constituent la plus grande fabrique de wagons et de locomotives existant au Canada. Sur différents points

du pays d'autres usines considérables ont aussi été fondées.

La plupart des hommes qui ont organisé cette vaste entreprise vivent encore et prennent une part active aux affaires de la compagnie. Ce sont lord Mount Stephen, sir William Van Horne, lord Strathcona, sir Thomas Shaughnessy, M. I. G. Ogden.

Les recettes totales du Pacifique Canadien, en 1885, étaient de \$8,368,493, c'est-à-dire inférieures à ce qu'elles sont maintenant par un seul mois; les dépenses se montaient à \$5,143,276.

L'an dernier, les seules recettes du chemin de fer ont été de \$94,989,490, et les dépenses de \$61,149,534.

En 1885 les trains transportèrent 2,859,222 passagers. L'an dernier 11,172,891 personnes ont voyagé sur cette ligne. L'augmentation dans le fret est dans la même proportion. En 1885, 4,881,865 tonnes de marchandises ont été transportées, l'an dernier 20,555,368.

Il y a vingt-cinq ans, le blé que les wagons de cette compagnie apportèrent de l'ouest ne valait pas la peine d'être mentionné; aujourd'hui, c'est par dix millions de boisseaux qu'il nous vient de cette partie du continent, alors habitée seulement par les Indiens.

Quand la voie fut inaugurée, elle n'avait qu'une longueur de 4,337 milles. Aujourd'hui, si l'on y comprend les chemins de fer "Soo" et "Marquette", la Cie possède de deux voies qui traversent tout le continent.

Le premier chemin s'étendait de Montréal à l'Océan Pacifique. Les voyageurs peuvent maintenant acheter leurs billets à Liverpool ou à Anvers et, se dirigeant vers l'Est, se rendre jusqu'à Hong-Kong, c'est-à-dire traverser la moitié du globe, sans prendre d'autres trains ou d'autres vaisseaux que ceux du Pacifique Canadien.

La compagnie ne possédait point de vaisseaux en 1885, aujourd'hui elle en a 62; 16 sur l'Atlantique, 23 sur le Pacifique, 5 sur les grands lacs et 18 sur les rivières et les lacs de la Colombie Anglaise.

Ses nombreux hôtels comptent parmi les plus luxueux du monde; en 1885, elle n'en avait point.

Quand son premier train traversa le continent le Pacifique Canadien possédait 336 locomotives. Maintenant il en a 1,334, quatre fois plus grosses et plus puissantes que les petites locomotives de 1885.

Le nombre des trains de voyageurs était alors de 289; les chars dorsoirs et les chars à diner étaient au nombre de 31; aujourd'hui l'on compte 1,515 wagons pour passagers et 294 chars dorsoirs et chars à diner.

Pour le fret il y avait 7,838 wagons, le nombre s'en élève actuellement à 48,850.

En 1885, un seul train faisait le trajet en six jours, une fois par semaine. Deux trains partent maintenant de Montréal tous les jours, un autre de Toronto et, durant l'été quatre autres partent de Toronto.

Lors de l'inauguration du chemin de fer, il n'y avait qu'une seule gare à Montréal, celle de la gare Viger. Aujourd'hui elle en possède deux, l'ancienne et la gare Windsor.

La compagnie possède un système de télégraphie qui s'étend dans toutes les directions au Canada et qui est mis à la disposition du public, un système de téléphone pour son propre usage, et un service d'"express" d'une telle importance qu'elle a construit pour ce seul service un édifice de \$750,000 à Montréal.

LA NOUVELLE REGION AURIFERE DE PORCUPINE, PROVINCE D'ONTARIO

Depuis les découvertes des mines de Cobalt, les prospecteurs se sont dirigés vers les régions du Nord avec l'espoir de trouver de nouvelles richesses minérales. Le Nord de Québec et d'Ontario a été exploré et on a bien reconnu certains districts, comme Larder Lake, les cantons Munroe et Guibord (dans l'Ontario) le lac Opasatica dans Québec où de l'or a été trouvé dans des masses quartzieuses; mais toutes ces régions, après avoir attiré les prospecteurs pendant quelque temps, ont été laissées à leur avenir naturel qui peut d'ailleurs être favorable dans certains cas. Actuellement, toute l'attention se porte sur le nouveau district situé aux environs du lac Porcupine (Porc-épic) sur le versant de la Baie James.

Cette région a été partiellement explorée par les géologues d'Ontario, mais il n'a pas encore été publié de rapport complet.

Le lac Porcupine se trouve entre les cantons Tisdale et Whitney; au Nord et au Sud ont été établis deux villages connus, comme Porcupine (bureau de poste) et Porcupine South.

Pour aller de Montréal à Porcupine, en été, on se rend jusqu'à North Bay où on prend le T. N. O. R. jusqu'à la station de Kelso ou 222 milles, soit 582 milles de Montréal et 449 milles de Toronto. De là, on va en voiture (environ 11 milles) jusqu'au lac Frédéric house où des chaloupes à gazoline conduisent au Hill's landing, 3 milles en amont sur la rivière Porcupine (15 milles). De là, un sentier de 7 à 8 milles de long conduit au village de Porcupine. En hiver, on se rend directement en traîneau de Kelso à Porcupine. Les mines sont disséminées autour de ce point dans un rayon de 7 à 8 milles, notamment vers l'Ouest et le Sud où les Cantons Ogden, Deloro et Shaw sont couverts de nombreux claims.

Le terrain est bas et formé de glaise recouverte par une couche de tourbe ne s'asséchant guère, ce qui rend la marche difficile; de distance en distance on rencontre des affleurements rocheux formant des collines ne dépassant pas 50 pieds, avec quelques-unes atteignant accidentellement 100 à 150 pieds.

La formation géologique est composée des roches habituelles du Keewatin, quoiqu'on y trouve quelques lambeaux de Schistes et conglomérats Huronien et de granit Laurentien. Les formations de Keewatin dominantes consistent en roches éruptives altérées, telles que basaltes, porphyres, felsites qui transformées par la pression se présentent sous forme de schistes gris et vert.

Les minerais eux-mêmes consistent en ferrodolomie ou carbonate de chaux, magnésie et fer, partiellement silicifiée. Dans certains cas la silicification est sous forme de veines de quartz, de dimensions variables, sillonnant la masse, tandis que dans d'autres cas la silice forme toute la masse; les erosions ont usé la dolomie plus tendre en laissant le quartz qui offre, dans le premier cas, des arêtes saillantes et dans le deuxième cas, des masses arrondies, qu'on a appelées Dômes. L'or se trouve disséminé à l'état natif dans la pyrite de fer, dans ces veines de quartz et dans la roche encaissante où la minéralisation s'est exercée. On a donc ainsi des veines minces de quelques pouces, d'autres de quelques pieds et des masses quartzeuses dont quelques-unes ont atteint 75 et même 100 pieds. L'été dernier on a installé des machines et creusé des puits sur certains de ces dépôts, à des profondeurs allant à 100 pieds, avec des galeries de recherche à différents niveaux; on y a aussi pratiqué des sondages au diamant; les affleurements ont également été mis à nu dans de nombreux cas. Sur ces indications plusieurs compagnies ont été organisées et dans l'été de 1910 on a installé des moulins qui ont déjà produit une certaine quantité d'or. On a aussi expédié du minerai riche pour être traité à New-York et on a pu voir ces jours derniers à Montréal une barre du poids de 87 livres d'or provenant des mines Timmins.

Le résultat des prospectes et travaux a été assez encourageant pour intéresser les capitalistes Américains et Européens, ainsi nous voyons la "Consolidated Goldfields" de Londres y acheter des propriétés, tandis que plusieurs ingénieurs anglais bien connus, sont venus visiter la région. Les directeurs et agents de la "Canadian Copper Co." de Sudbury y possèdent une propriété importante où on doit établir cet hiver un moulin de trente pilons. La Cie Timmins doit aussi installer 30 pilons en ménageant de l'espace pour porter ce chiffre à 100; d'autres compagnies s'outillent et on estime à 150 le nombre de pilons qui seront en marche l'été prochain. Le Gouvernement fait construire un bon chemin depuis Kelso, et on étudie la construction d'un chemin de fer. Les principales mines opérant dans Porcupine sont: le Syndicat Timmins, la Dôme mine, Crow Charter, Bannerman, Foster, O'Brien, etc.

Par ce qui précède on voit donc l'importance de cette région; jusqu'à présent les choses se sont bien

passées, les mines reconnues étant entre les mains de particuliers qui ont fait les dépenses de recherches nécessaires, mais vu les résultats obtenus, on s'attend au printemps à un "boom" sérieux. Pendant l'été la population des mineurs s'est élevée à 3,000, mais va augmenter encore.

En résumé, nous nous trouvons en présence d'une proposition nouvelle, consistant en veinules dans la dolomie, en veines de 3 à 15 pieds et en masses quartzeuses atteignant 100 pieds de largeur avec une minéralisation partielle des roches encaissantes. On y trouve de l'or visible dans une proportion de 60 p.c. environ, le reste se trouve avec la pyrite de fer. Quant à la teneur générale, des chiffres très élevés ont été cités, mais on peut prendre comme moyenne des propriétés qui seront exploitables, de \$10 à \$15 la tonne, ce qui est un chiffre très respectable pour de grandes masses. Je dois dire que le pays étant plat, il n'y a guère de pouvoirs d'eau dans le voisinage et qu'on devra employer la vapeur comme pouvoir moteur, jusqu'à nouvel ordre.

Pour montrer le développement rapide de cette région, la découverte de veines de quartz avec de nombreuses indications d'or visible, fut faite dans l'été de 1909. En janvier 1910 l'emplacement du village de Porcupine était désigné, le Gouvernement d'Ontario y fixait un agent des mines (Recorder); à la fin de 1910 on voyait une barre d'or d'une valeur de \$20,000, produit de ces mines, exposée à Montréal. Dans l'été de 1911 on y verra 150 pilons en marche et à l'automne suivant on s'y rendra sans doute en chemin de fer.

Cette nouvelle région est donc très intéressante et fera beaucoup parler d'elle la prochaine saison; ces quelques notes sont donc une préface à son histoire que nous aurons occasion d'étudier au long plus tard.

CORRESPONDANCE D'OTTAWA

Ottawa, 1er décembre 1910.

La Conférence de Réciprocité qui se tenait à Ottawa entre les délégués du gouvernement américain et deux ministres Canadiens, s'est terminée le 11 novembre.

Il y a eu quatre séances et six heures de discussion en tout, ce qui ne permet pas de supposer que le siège fiscal des deux pays ait pu être considérablement ébranlé.

Rien n'a transpiré de ces réunions sauf une déclaration de l'hon. M. Fielding disant que "le terrain a été défriché pour la tenue d'une autre conférence qui aura lieu à Washington, probablement en janvier prochain."

Que signifie la formule énigmatique employée par le ministre des finances? Veut-il dire simplement que

les délégués ont fait connaissance, pris langue comme on dit en termes diplomatiques? Insinue-t-il que les délégués américains ont montré leurs cartes et fait des offres qu'on discutera plus tard?

Voilà la question.

En tout cas, elle se complique encore du fait que le principal négociateur américain, M. Hoyt, est mort immédiatement en revenant à Washington, ce qui remet probablement en friche tout le terrain déblayé.

Le retour des envoyés américains a été plutôt pénible. Les journaux américains, plus loquaces que les négociateurs, ont annoncé que la tentative d'entente était mort-née et que le Canada n'avait rien à offrir et, de fait, ne tenait pas à la réciprocité.

Cela peut être vrai, mais il se peut aussi très bien que les américains n'y tiennent pas davantage.

Il ne manque pas de gens qui supposent que l'envoi à Ottawa des délégués américains pour discuter la question de réciprocité au moment des élections des États-Unis du commencement de novembre dernier, était simplement une manoeuvre électorale pour amadouer le vote républicain mécontent du tarif.

Les républicains s'étant fait écraser en dépit de cette manoeuvre et l'acteur principal de cette démonstration ayant disparu, il se peut fort bien qu'on n'en entende plus parler.

En tout cas, le gouvernement américain, par la bouche de son premier ministre, vient de déclarer au parlement qu'il était encore "open to conviction" et qu'il pensait "qu'il y aurait beaucoup à gagner, tant pour le Canada que pour la métropole, si nos relations commerciales avec les États-Unis devenaient moins tendues qu'elles ne le sont en ce moment."

Mais il a bien accentué que le principe directeur de toute négociation avec les États-Unis devait être le maintien de la préférence britannique.

"Quand MM. Fielding et Paterson reviendront au pays avec un traité, a dit Sir Wilfrid Laurier, ils pourront répéter la parole de Lord Beaconsfield revenant en Angleterre avec le traité de Berlin: **J'apporte la paix avec l'honneur.** Non seulement mes deux honorables amis pourront dire qu'ils apportent la paix avec l'honneur, mais encore avec la prospérité."

* * *

Depuis longtemps le discours du Trône a cessé de constituer le programme rigoureux de la session qui s'ouvre et le temps n'est plus où l'on faisait un grief au gouvernement de soumettre des mesures qui n'y avaient pas figuré. Le développement du Canada, son rôle mondial continuellement grandissant, la longueur des sessions empêchent qu'on s'en tienne strictement à l'énumération que contient ce banal document; on peut même dire et l'on a dit que les projets les plus graves sont ceux qui n'y figurent pas. C'est pourquoi maintenant le discours du trône est défloré longtemps

à l'avance et tous les journaux savent et annoncent ce qu'il contiendra.

Je vous ai donné dans une correspondance antérieure un résumé complet des projets de loi qu'a annoncés le discours de son Excellence, je n'y reviendrai donc pas.

Ce n'est pas dans le discours mais dans le discussion subséquente qu'on peut avoir quelque aperçu des intentions du gouvernement.

Sir Wilfrid Laurier répondant aux attaques de M. R. L. Borden, chef de l'opposition, nous a donné quelques éclaircissements sur la façon dont il entend répondre aux demandes instantes de réduction du tarif qu'il a reçues pendant son voyage dans l'Ouest.

Voici ses paroles prises dans le rapport officiel de son discours au cours de la discussion de l'adresse en réponse au discours du trône.

"Le pays se développe et jamais je n'ai prétendu, aucun membre de la droite n'a prétendu que le tarif confectionné en 1897 et resté en vigueur depuis doit, à l'instar des lois des Mèdes et des Perses, ne jamais subir d'altération. Aussi bien, en notre qualité de libéraux, de réformistes, nous croyons qu'il est opportun **de s'adapter aux conditions nouvelles.**... L'événement a prouvé l'excellence du tarif de 1897. Mais voici que les habitants de l'Ouest demandent qu'on réduise les droits sur certains articles de consommation. La question mérite l'examen et nous nous proposons bien de l'examiner; **seulement, ce sera en temps opportun.**... Nous avons exercé le pouvoir un certain nombre d'années, nous savons que s'il est un facteur plus indispensable que tout autre à la prospérité financière d'un pays, c'est la **stabilité.**... Nous avons pris pour règle de réviser le tarif **à intervalles réguliers, mais pas tous les ans.**... Au cours de mon voyage au Nord-Ouest, j'ai déclaré que nous nous ferions un devoir de mettre à l'étude les demandes qu'on nous soumettra et cela, **dans l'esprit qui nous a toujours animés en pareille matière.** Je réitère aujourd'hui cette déclaration. J'ai déclaré et l'hon. M. Borden a cité mes paroles qu'il y aurait lieu **d'instituer une commission d'enquête** avant d'aborder la révision du tarif... **Cette investigation se fera en temps opportun.**"

Autant que l'on puisse présumer la conduite future de Sir W. Laurier, d'après ces déclarations fort explicites, on doit compter:

D'abord que la révision, quand elle se fera sera aussi peu attentatoire que possible au principe de stabilité c'est-à-dire qu'elle portera sur le moins grand nombre possible d'articles.

Qu'elle arrivera à son époque normale de périodicité. La révision antérieure s'étant exécutée au bout de dix ans et datant de trois ans seulement cela laisse encore une jolie marge!

Enfin rien ne se fera sans que les intéressés aient été consultés et entendus par une commission d'enquête.

Voilà qui doit calmer toute appréhension de dislocation tarifaire soudaine et le commerce aurait tort de ne pas respirer paisiblement en dépit des grands cris de l'Ouest, que voilà d'ailleurs apaisés pour tout un hiver.

* * *

La question de l'immigration étrangère a fait naturellement l'objet d'une attaque du chef de l'opposition contre le gouvernement auquel il reproche depuis de longues années de faire venir trop d'étrangers dans le pays.

Le premier ministre, Sir W. Laurier, a profité de cette occasion pour prendre courageusement et loyalement la défense des immigrants qui viennent au Canada sur les sollicitations des agents du Canada, sur la foi des renseignements fournis par les députés des deux partis de la chambre, et sur les appels de journaux de toute nuance politique.

Voici ce qu'a dit Sir W. Laurier :

"L'honorable député (M. R. L. Borden) se plaint de ce que l'immigration peupl enotre pays d'étrangers. Or, je ne crains pas de le dire en présence des représentants de l'ouest qui m'entourent, si les immigrants qui envahissent nos provinces de l'ouest, à **provenance de tous les pays d'Europe**, surtout des Iles Britanniques, comme aussi des États-Unis, sont un danger au point de vue du maintien de la nationalité canadienne et du lien qui nous unit à l'Empire, je **n'en ai relevé aucun indice au cours de ma tournée**. Bien plus, j'ai constaté avec plaisir que, sous l'égide des institutions et des lois anglaises mises en oeuvre par les autorités canadiennes, tous ces colons de la dernière heure se sont fait gloire de devenir citoyens canadiens et sujets anglais."

Cette déclaration spontanée du premier ministre est un juste tribut rendu à la loyauté des immigrants qui apportent dans ce pays leur travail et leurs capitaux en vue de coopérer et de participer à la prospérité commune.

* * *

L'absence forcée de l'hon. M. Fielding réduit à de simples conjectures tout ce qui se dit sur le sujet très intéressant de la revision de la loi des Banques.

On sait que conformément à la loi du Parlement Canadien, les chartes de toutes les Banques dont le Bureau de direction est au Canada expirent au premier juin prochain, ces chartes n'étant accordées que pour une période de dix ans.

Cette disposition est nécessitée par la révision décennale de la loi des Banques qui est imposée au parlement fédéral, et qui peut amener, dans les conditions de constitution légale des banques, des changements

tels qu'il soit nécessaire de modifier les chartes en conséquence.

D'un autre côté, depuis que la loi a été instituée, il a été admis que tous les changements projetés devaient être proposés par le ministre des finances ou par les intéressés après consultation avec les banquiers canadiens eux-mêmes. On ignore quelles seront pour cette année les propositions qui seront soumises? Il est à peu près certain que quelqu'un demandera l'inspection des banques par des agents extérieurs, mais les membres de la profession ne paraissent pas enthousiasmés de cette suggestion qui pourra probablement recevoir de décentes funérailles.

La Chambre des Communes et le Sénat professent des opinions bien arrêtées en matière de banque et il se peut que beaucoup de projets soient soumis au comité des banques, mais il est non moins probable qu'un petit nombre seulement prendront finalement place dans la loi révisée.

* * *

On ne devrait pas croire que l'ancien levain libre-échangiste soit complètement éteint dans les rangs libéraux. Si les circonstances, l'état du pays et les besoins de ses industries ont obligé le parti à faire des concessions graduelles, sinon au principe, du moins aux méthodes protectionnistes, il se produit encore des révoltes au moins verbales qui ne manquent pas de piquant.

On en a eu un exemple dans le discours de M. F. I. Fowke, député d'Ontario Sud qui a dit l'autre jour vertement leur fait à la protection et aux protectionnistes :

"L'origine du mot tarif, s'est-il écrié, n'est pas bien difficile à trouver. Il vient d'un simple incident qui s'est produit à la suite d'une victoire obtenue par les Maures au 8e siècle. Ayant construit un chateau à l'entrée de la Méditerranée, il lui donnèrent le nom de "Tarifa". C'étaient de hardis voleurs qui pillaient tout ce qu'ils pouvaient trouver à leur portée, contraignant les navires de commerce à leur livrer jusqu'à la moitié de leur cargaison pour obtenir de continuer leur route. Comme on le voit, le mot est significatif et quand le tarif est utilisé pour la création de monopole ou de coalitions commerciales, comme c'est le cas dans la République voisine, en France et en Allemagne, le vieux mot "pillage" n'est pas mal appliqué. Dans ce pays, en tant que le tarif donne lieu à quelque monopole, ce terme peu euphonique trouve aussi son application."

Le trait n'est pas d'une excessive finesse et son application à la France n'est pas très adéquate, car le protectionnisme qui y est surtout agricole n'y a pas encore développé de monopoles, les seuls qui existent étant ceux de l'État. Mais le fait qu'une déclaration de ce genre a été lancée aux communes du Canada

sans provoquer des protestations scandalisées montre bien que l'ultra-protectionnisme y a subi un coup mortel du fait des combinaisons, coalitions et cartels qu'il a fait germer, et qui ont si scandaleusement amené le renchérissement excessif de l'existence.

O. Rideau.

IMMIGRATION

Le ministre de l'intérieur du Canada vient de publier son rapport pour l'année fiscale terminée le 31 mars dernier. On y trouve des chiffres très-éloquents concernant l'immigration pendant cette période.

Il est, tout d'abord, constaté que 41,568 colons représentant, avec leurs familles, 101,826 personnes, ont profité de l'offre du gouvernement pour des homesteads donnés gratuitement et différents rapports indiquent que la satisfaction et la prospérité règnent chez ces nouveaux arrivés au pays.

Les 41,568 entrées de homesteads faites pendant l'année représentent une étendue de terrain de 6,650,880 acres. Voici quelques statistiques sur la nationalité de ceux qui ont pris des homesteads en 1910. Canadiens de Québec, 964; d'Ontario, 3,953; des autres provinces canadiennes environ 2,500; par des américains 12,813; français, 360; belges, 160; suisses, 60; anglais, 5,459; écossais, 1,326; irlandais, 546; allemands, 688; hongrois, 2,361; suédois, 818; norvégiens, 843; russes, 1,001; doukhobors, 3; chinois, 2; japonais, 2; turcs, 2; grecs, 3; hindous, 2; arabe, 1; espagnol, 1.

Les canadiens revenus des États-Unis ont pris 753 homesteads comparé à 693 l'année précédente.

Les États américains qui ont fourni le plus grand nombre de colons à l'Ouest, ont été le Dakota Nord, 4,736; Dakota Sud, 936; Georgie, 277; Iowa, 545; Minnesota, 2,347; Oregon, 210; Wisconsin, 642; Washington, 670; Montana, 266; New-York, 196.

Le ministère outre les entrées de homesteads a émis 22,854 lettres patentes pour des terres fédérales comparé à 22,431 l'année précédente.

On peut se faire une idée du travail du ministère de l'Intérieur lorsque pendant l'année il faut recevoir 925,217 lettres et en envoyer 1,174,546, augmentation de 725,834 lettres sur 1909.

Les six compagnies de chemins de fer qui possèdent des terres du gouvernement dans l'Ouest et la compagnie de la Baie d'Hudson, ont disposé de 79,641,330 acres pendant l'année à une moyenne de \$13.36 l'acre. L'année précédente le prix avait été de \$11.08 et en 1896 n'était que de \$3.34 l'acre. La compagnie de la Baie d'Hudson pour sa part en a vendu 1,643,984 acres l'année dernière, qui lui ont rapporté \$11,071,233; le Pacifique Canadien 9,138,646 acres, \$45,919,579; le Canadian Northern 1,456,828 acres, \$9,421,521.

Les vétérans d'Afrique qui ont choisi leurs homesteads sont au nombre de 2,852 sur un total de 7,000 certificats accordés.

Au chapitre immigration on constate qu'en 1909-10 il est arrivé 208,794 immigrants en Canada, dont 103,798 des États-Unis, 57,790 d'Angleterre et 45,206 des autres pays, comparé à un total de 146,908 l'année précédente. Depuis 1896 il est venu 1,575,444 étrangers s'établir en Canada; sur le nombre il y a 529,210 américains. On calcule qu'au moins la moitié des immigrants sont des cultivateurs. Le sous-ministre Cory fait remarquer que la moyenne établie pour l'immigration anglaise diminue tandis qu'elle augmente beaucoup pour les américains de même que pour l'immigration continentale.

Les immigrants déportés pendant l'année n'ont été qu'au nombre de 734 comparé à 1,748 l'année précédente.

Aujourd'hui l'Ouest canadien possède 907,890 fermes d'une étendue de 160 acres chacune, soit une superficie de 145,263,265 destinée à la culture.

La transplantation d'arbres dans les prairies est fortement encouragée par le gouvernement et en 1909 il a été distribué 2,500,000 arbres. La transplantation cette année sera encore plus considérable.

Depuis 1900, le Canada a reçu 19,034 enfants de la Grande-Bretagne, envoyés par différentes sociétés. Sur le nombre il y en avait 10,663 venant des écoles des pauvres. Le plus grand nombre 1,984 fut reçu l'année dernière.

Sur les 208,794 immigrants venus en Canada l'année dernière, 52,352 sont passés par Québec. Le plus grand nombre arrivé en un mois a été 33,065 en mars dernier. Sur l'immigration totale il y avait 124,349 hommes, 46,214 femmes et 38,231 enfants.

Au rapport du ministre sont annexés ceux des agents d'immigration canadiens dans les différents pays européens.

C'est ainsi que celui de M. Paul Wiillard, agent d'immigration en France, constate qu'à cette agence la correspondance de l'année comprend 21,500 lettres, comparé à 12,000 l'année précédente. Cette correspondance comprend surtout des demandes de renseignements sur le Canada. Cet intérêt envers notre pays, remarque M. Wiillard, est le fruit d'un travail incessant de six ans. La convention commerciale entre le Canada et la France a fait beaucoup pour attirer l'attention générale sur les ressources nautrelles du Canada.

M. Wiillard dit que dans sa campagne de propagande il parle beaucoup de l'histoire et de la géographie du pays, afin de bien le faire connaître aux quatre coins de la France et faciliter un rapprochement entre les deux pays. M. Wiillard annonce qu'il a réussi à faire donner des conférences sur le Canada

dans les écoles et les régiments. Pendant l'année environ 500 conférences ou causeries de ce genre ont été faites.

Le chef de l'agence française fait aussi remarquer que le nouveau service de la ligne Allan entre le Havre et le Canada a été amélioré et donne satisfaction. M. Wiallard dit qu'il agit de manière à ne pas enfreindre les lois françaises et que les immigrants qu'il envoie en Canada forment une classe choisie. Pendant l'année il a reçu 2,260 visites de français prenant des renseignements dans le but d'aller s'établir en Canada.

LA MEUNERIE AU CANADA

Dans toutes les contrées du Canada, où l'on s'intéresse à la culture du blé, on cherche actuellement à améliorer la nature de cette céréale par l'acclimatation de nouveaux types. Les premiers essais ont été tentés par les fermiers du Nord-Ouest canadien. Ils ont porté plus particulièrement sur une espèce de froment hâtif, dont la maturation serait, paraît-il, beaucoup plus précoce que celle du Manitoba, qui ne donne en général d'excellents résultats que dans le sud de la province du Manitoba et dans la Prairie. Il convient de remarquer toutefois qu'aucune des sortes expérimentées ne possède les excellentes qualités de mouture que l'on rencontre dans le Red-Fife. A ce sujet, eut lieu dernièrement un congrès de deux cents délégués des Sociétés d'agriculture de la province de Saskatchewan, et la discussion a porté principalement sur la culture du blé dur dans cette région.

Cette réunion avait été décidée à la suite des plaintes formulées par des fermiers anglais qui avaient décrit la qualité de la plupart des espèces de blé canadien. Des nombreux discours prononcés dans les différentes sessions, il résulte que, dans le cours des vingt-sept dernières campagnes, il n'y eut pas une saison pendant laquelle on ait signalé que la culture du Red-Fife ne se soit pas faite dans les meilleures conditions, dans les nombreux districts du Saskatchewan. De plus, on a constaté que le rendement obtenu avec cette dernière espèce de froment était égal, sinon supérieur, à celui fourni par les Hybrides, ce qui, au dire des intéressés, s'expliquerait du fait que celles-ci contiennent un mélange beaucoup plus considérable de différentes variétés de grains que le premier. Quant à la différence de qualité entre la production des districts de Manitoba et de Saskatchewan, signalée par la meunerie anglaise, elle semble exister réellement puisque, d'une part, les grands moulins canadiens recherchent de préférence les blés de Manitoba, et que, d'autre part, le surplus exportable de cette provenance diminue. C'est pourquoi, en raison de la qualité moins satisfaisante des Hybrides qui, spécialement

dans le nord de cette dernière province, y sont cultivées assez abondamment depuis plusieurs années, les fermiers canadiens ont manifesté l'intention de se servir, dans la mesure du possible, du "red fife," et là où l'on pourrait craindre que le froid occasionne des dégâts, d'ensemencer de l'avoine, ce qui présenterait l'avantage de rendre la terre de ce district des plus propices à celle du "red fife."

L'extension que l'on paraît vouloir donner à la culture de cette variété de froment, n'est point faite pour déplaire à la meunerie canadienne qui prend une extension de plus en plus grande. A l'heure actuelle, sa production dépasse de beaucoup la consommation locale et elle s'annonce comme devant être un concurrent sérieux sur le marché mondial. D'un esprit très actif, les meuniers du Dominion construisent sans cesse de nouveaux moulins, alors même que le besoin ne s'en fait pas sentir, et bien que le succès n'ait pas toujours répondu à leurs efforts, ils ne se sont pas laissés décourager par les insuccès, aussi le développement de l'industrie meunière s'est-il effectué avec une rapidité surprenante, la capacité de production de bien des usines étant supérieure à celle de la plupart des moulins européens. Mais, jusqu'à présent, l'extension donnée à la meunerie s'est, pour ainsi dire, confinée aux régions de l'Ouest. Il est à prévoir cependant, la population augmentant de façon continue dans l'Est, que la meunerie se développera également avant peu dans cette direction.

L'AMIANTE DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

La caractéristique la plus signalée de l'industrie de l'amiante en 1909 a été la fusion de certains exploitants individuels en sociétés puissantes à haute capitalisation. On note la formation de l'Amalgamated Asbestos Corporation, au capital de \$25,000,000.00, qui a englobé les compagnies suivantes:

King Asbestos Mines, Thetford Mines.

Beaver Asbestos Co., Thetford Mines.

British Canadian Asbestos Co., Black Lake.

Standard Asbestos Co., Ltd., Black Lake.

Dominion Asbestos Co., Ltd., Black Lake.

De son côté, la Black Lake Consolidated Asbestos Company, au capital de \$5,000,000 a fusionné les compagnies suivantes:

Union Asbestos Mines, Black Lake.

Black Lake Chrome and Asbestos Co., Black Lake.

Dominion Chrome Co., Black Lake.

Imperial Asbestos Co., Black Lake.

On assure qu'il résultera de grands avantages de ces réunions d'intérêts miniers en deux seules compagnies. Les frais d'administration seront d'abord fortement diminués en étant centralisés. Il sera plus facile

d'établir, pour le commerce, une classification raisonnée et constante des diverses qualités d'amiante, et c'est là un point dont on ne peut s'exagérer l'importance.

Par le passé il n'y avait pas d'étalon reconnu et les diverses qualités d'amiante des différentes mines ne correspondaient aucunement entre elles, à la grande confusion du consommateur qui ne pouvait juger de ce qu'il achetait que par échantillon. L'Amalgamated Asbestos Corporation a déjà fait un grand pas dans cette direction, mais il faut un certain temps pour opérer de tels changements, qui résulteront en avantages notables, tant pour le producteur que pour le consommateur.

La valeur de la production totale de l'amiante du Canada en 1909 est légèrement inférieure à celle de l'année précédente, mais il n'y a pas lieu de conclure au moindre déclin de l'industrie. Au contraire, cette diminution est plutôt due au fait que quelques-unes des compagnies importantes ont fait des préparatifs dans le cours de l'année, pour augmenter considérablement la production de leurs ateliers en 1910; et ces changements ont donné lieu à des périodes de chômages pendant que l'on faisait les modifications nécessaires dans les bâtiments et le matériel.

D'un autre côté, il n'y a pas à nier que la capitalisation des deux sociétés ci-dessus nommées soit très élevée, et quoique plusieurs des mines qui ont été fusionnées soient des meilleures et des plus importantes des districts de Thetford et de Black Lake, le capital élevé militera certainement contre une hausse rapide des actions. Mais les réserves de roches amiantifères sont immenses; on a atteint des niveaux de 200 pieds au-dessous de la surface, dans certaines carrières, et à ces profondeurs il n'y a pas de changements notables dans la teneur en amiante de la roche extraite. Il ne fait aucun doute que pendant de longues années à venir, il n'y a aucunement à craindre de diminution de qualité.

D'après les rapports de production de neuf sociétés représentant quatorze mines en exploitation, la valeur totale de l'amiante produit s'est élevée à \$2,296,584 non compris \$20,468 d'asbestic, qui constitue un sous-produit de la préparation de l'amiante pour le commerce.

Mais en outre de ces neuf sociétés, un nombre à peu près égal se préparaient à produire en 1910. Les compagnies qui suivent avaient des usines ou ateliers de préparation, en voie de construction en 1909.

B. & A. Asbestos Company, East Broughton.

Berlin Asbestos Company, East Broughton.

Belmina Consolidated Asbestos Co., East Broughton.

Frontenac Asbestos Mining Co., East Broughton.

Black Lake Consolidated Asbestos Company, Black Lake.

Jacobs Asbestos Mining Co., Thetford.

Il y a de plus trois autres usines projetées et la Bell Asbestos Mines change son matériel pour augmenter sa capacité à 1,000 tonnes par jour. Il faut noter que la tendance est à la construction d'usines de capacité de plus en plus élevée. Il y a quelques années, les ateliers modèles étaient montés pour traiter de 200 à 300 tonnes de roches amiantifères par jour, tandis qu'actuellement on monte des ateliers de 1,000 à 1,200 tonnes.

On a aussi fait des prospections en divers endroits de la lisière de serpentine. On signale une découverte importante sur les lots 23 et 24, rang A, de Coleraine où une nouvelle compagnie, la Thetford Asbestos Syndicate, dont les bureaux sont à Montréal, fait faire des travaux considérables. Cette compagnie sera bientôt en état de produire.

Somme toute l'industrie de l'amiante de la province de Québec est des plus prospères. Le Canada et la Russie donnent à eux deux la presque totalité de la production mondiale de cette substance, et la part du Canada en 1909 fut près de 4 1-2 fois plus élevée que celle de la Russie. En effet, les mines d'amiante de la province de Québec expédièrent l'an dernier 63,965 tonnes, tandis que celles du district de Ekaterinbourg, dans la région des monts Oursals rendirent dans la même période, 814,134 livres, soit environ 14,500 tonnes, d'après un article paru dans la Gazette commerciale et industrielle de Saint-Petersbourg.

L'amiante du Canada provient de l'exploitation des gisements de la lisière de serpentine qui traverse les cantons de l'Est de la province de Québec. Il y a trois étendues amiantifères bien distinctes, qui sont, par ordre d'importance, l'étendue de Thetford-Black Lake, l'étendue de Danville et celle de East Broughton.

La lisière serpentineuse est constituée par des roches ignées et métamorphiques comprenant des péridotites, des pyroxénites, des diabases, des granites et des schistes serpentineux et talqueux. Quoique les roches serpentineuses occupent une superficie totale beaucoup plus restreinte que les autres membres de la lisière, elles sont de beaucoup les plus importantes au point de vue économique et elles sont les plus facilement reconnaissables à cause de leurs caractéristiques particulières. La serpentine résulte de l'altération de massifs intrusifs de péridotite ou olivine, et c'est dans cette roche altérée que se trouvent les veines d'amiante, lequel relève de la variété chrysotile. Les relations qui existent entre les divers éléments constituant cette lisière de roches sont compliquées, et n'ont pas encore été établies avec quelque degré de certitude, mais tout fait croire à un âge très ancien, et il est probable que ces roches sont d'un âge cambrien.

La teneur en amiante de la roche extraite des mines en exploitation est très variable, selon la proportion des veines qui la parcourent. Elle s'élève jusqu'à douze

et quinze pour cent comme maximum, mais dans la moyenne des opérations minières, s'étendant sur une période d'un an, le rendement ne dépasse généralement pas 4 ou 5 pour cent. Nous donnons ci-dessous quelques notes sur les gisements d'amiante des Monts Ourals.

La présence de ce minéral fut découverte dans les Monts Ourals il y a près de deux cents ans, mais l'exploitation systématique ne date que de vingt-cinq ans environ. Comme au Canada, les méthodes employées au début étaient primitives, mais l'industrie s'est développée et plusieurs des mines ont maintenant des matériels modernes d'exploitation, actionnés par l'électricité.

Les principales mines sont situées 57 milles au Nord d'Ékaterinbourg, dans la région des Monts Ourals. D'après un travail lu par M. Kriganouski, à une réunion de l'Académie Impériale des Sciences, en 1903, le district minier occupe une superficie mesurant 18 milles du Nord au Sud et 2 à 3 milles de l'Est à l'Ouest. Les mines sont restreintes à un massif de serpentine, qui repose contre des roches schisteuses à l'Ouest et qui est coupée par un pointement granitique à l'Est. La serpentine est traversée par des dykes de diabase et de porphyre, ainsi que par des veines de quartz. L'amiante ne se trouve pas partout dans la serpentine; les gisements sont au contraire en étendues ellipsoïdes dont le grand axe est invariablement orienté nord et sud et qui atteignent une longueur maxima de 3,500 pieds. Les fibres des veines sont perpendiculaires aux épontes, comme dans le cas de l'amiante canadien. La roche amiantifère la plus riche rend jusqu'à plus de 50 livres d'amiante à la verge cube de roche, mais dans d'autres mines, le rendement est de 28 à 33 livres.

Les exploitations sont à ciel ouvert, en carrières peu profondes jusqu'à présent. La serpentine est généralement assez tendre pour être extraite sans explosifs, mais à mesure que l'on avance en profondeur la roche devient notablement plus dure et dans les exploitations les plus profondes, on a recours à la dynamite.

On dit que l'amiante russe n'est pas aussi soyeux que celui du Canada et ne se prête pas aussi bien au tissage.

ÇA ET LA

Une mine d'amiante vient d'être vendue tout récemment, à Thetford Mines, pour le prix de deux cents mille dollars, à une compagnie qui se propose de l'exploiter.

Ce terrain avait été acheté, il n'y a pas bien longtemps, pour le prix de quarante dollars; mais son vendeur d'alors ignorait les richesses qu'il révélait.

Les membres du service géologique canadien déclarent qu'il y a des gisements considérables de charbon, le long de la ligne du Grand Tronc Pacifique à l'ouest d'Edmonton, Alberta.

* * *

Le gérant de la "Lake Superior Corporation" a déclaré que sa compagnie bâtirait une nouvelle usine, pour la pulpe, au coût d'un million. Quoique le site ne soit pas encore choisi définitivement, on croit que cette nouvelle manufacture sera située à Sault-Sainte-Marie.

* * *

La région de Porcupine, dont les richesses aurifères font l'objet d'un article spécial publié dans le présent numéro contiendrait aussi, dit-on, du radium.

Telle est, du moins, la nouvelle annoncée par un prospecteur qui aurait fait cette découverte dans les environs du lac McKennenda; de passage à Montréal ces jours derniers, il rapportait six caisses de minerai qui ont été soumises à l'analyse de Sir William Ramsay, reconnu comme l'un des experts analystes les plus expérimentés qu'il y ait au monde, en fait de minerai.

Quelle prodigieuse valeur aurait une pareille mine!

* * *

Dans notre bulletin d'octobre nous annoncions une tentative d'exportation de pêches canadiennes en Angleterre.

Cette expérience semble avoir donné des résultats très-satisfaisants. Les nouvelles envoyées au Ministère du Commerce canadien par ses agents commerciaux de Londres, Liverpool et Glasgow sont encourageantes pour l'avenir; les pêches canadiennes ont eu beaucoup de succès auprès du consommateur anglais et elles ont bien résisté au voyage, grâce à l'emballage très-soigné des caisses. La seule critique que ces fruits aient suscitée, c'est qu'ils ont été cueillis trop verts, mais c'est un inconvénient auquel il est bien facile de remédier.

Attendons-nous donc, pour l'année prochaine, à ajouter les pêches à la liste des produits canadiens exportés en Europe.

* * *

La ville de Winnipeg se vante aujourd'hui d'être le plus grand centre du commerce du blé du monde.

Et elle appuie sa prétention sur des chiffres recueillis par les Chambres de Commerce et autres autorités statistiques, qui lui donnent raison.

Voici en effet les chiffres des arrivages de blé au centre de l'Amérique du Nord l'année dernière.

	Minots.
Winnipeg	82,269,330
Minneapolis	81,111,410
Buffalo	61,084,791
Duluth	56,084,971
Kansas City	35,354,000

Montréal	30,081,779
New-York	23,304,300
Saint-Louis	21,432,317
Philadelphie	10,331,854
Ohama	9,979,200
Milwaukee	8,871,026
Baltimore	5,821,809
Cleveland	4,874,871

Les chiffres de Winnipeg sont pour l'année de récolte finissant au 31 août 1910; mais ceux des autres villes couvrent l'année de calendrier 1909.

Winnipeg a atteint la première place par un bond formidable de 50 p.c. pendant l'année et se trouve à dépasser Minneapolis, jusqu'ici considérée comme le centre le plus important, de plus de 1,000,000 de minots.

Pour l'avoine, Winnipeg tient la tête immédiatement après Chicago, cette dernière ville étant encore loin en avance.

	Minots.
Winnipeg	30,838,900
New-York	23,717,670
Saint-Louis	15,582,670
Minneapolis	14,059,203
Omaha	10,324,800
Kansas City	9,349,500
Duluth	5,117,437

* * *

L'une des plus importantes compagnies canadiennes faisant le commerce des bois a l'intention de créer une très grande pulperie à Rivière au Sable, près de Chicoutimi; elle se propose de consacrer six millions de dollars à cette nouvelle entreprise.

* * *

On organise pour le mois de novembre, dans la réserve Flatheads, Montana, une grande chasse aux bisons; c'est certainement une des dernières chasses de l'espèce qui soit possible au monde.

Il reste là quatre-vingt cinq animaux dont trente-cinq sont des anciens solitaires qui furent mis jadis hors la loi.

On ne peut pas leur laisser la vie, car ils troublent tout le troupeau. C'est pourquoi on les a condamnés à mort et leur propriétaire a invité ses amis à renouveler les exploits cynégétiques des anciens coureurs de la prairie.

On fournira à tous ceux qui désirent tuer un buffle, un cheval de selle, un guide et tous les accessoires, contre paiement de \$250.

Le gouvernement canadien a déjà acheté 704 bisons des ranches de Pablo et il en veut encore une cinquantaine.

NECROLOGIE

La colonie française de Montréal a été douloureusement éprouvée par la mort de M. Jules Hirtz, l'un de ses doyens, l'un de ses membres les plus aimés et les plus respectés, décédé subitement, le 18 novembre dernier, à l'âge de 63 ans.

D'origine alsacienne, après avoir bravement combattu l'envahisseur en 1870, avoir été blessé et subi la captivité, il quitta le sol natal après la guerre et vint se fixer au Canada où, disait-il, "c'était encore la France".

Les rudes épreuves qu'il avait alors traversées avaient exalté son patriotisme à un très-haut degré, diapason auquel il s'est constamment maintenu. Il n'y a pas, il ne peut exister de meilleur français que n'était M. Hirtz.

Sa bonté, son dévouement pour ses compatriotes et pour tous les malheureux, étaient proverbiaux et lui avaient conquis l'amitié et le respect de tous.

Très épris de mutualité, il avait coopéré à la fondation de plusieurs sociétés françaises à Montréal.

Le gouvernement français lui avait décerné les palmes académiques depuis plusieurs années.

Ses funérailles ont été remarquablement imposantes.

* * *

Nous apprenons le décès de M. A. S. Hamelin, vice-président du bureau de contrôle et auditeur de la Banque Provinciale du Canada; il occupait ces hautes fonctions depuis la création de cette banque.

C'était un financier habile qui, parvenue à un âge avancé, jouissait de la haute considération de tous ceux qui le connaissaient.

Sa mort est une perte pour la Banque Provinciale du Canada, autant que pour sa famille. Nous adressons à l'une et à l'autre nos sincères condoléances.

Le Commissariat Général du Canada à Paris, devenu vacant par le décès de M. Hector Fabre est toujours sans titulaire. Selon toute vraisemblance, le sénateur Ph. Roy, d'Edmonton, déjà bien connu à Paris, sera appelé à ces hautes fonctions.

* * *

Au moment d'aller sous presse nous apprenons le décès de M. Jacques Faure, le célèbre aéronaute français, survenu à Québec, le 2 décembre.

A peine âgé de 37 ans, il avait acquis une grande réputation dans le monde des sports. Tout récemment, avec son ami M. de Mumm, il avait pris part sur le ballon le "Condor" à la fameuse coupe Gordon-Bennett.

Le Canada lui ayant plu, il décida d'y séjourner quelque temps et partit dans la région du Lac Saint-

Jean en compagnie de M. de Mumm et d'un domestique pour s'y livrer à la chasse; mais à peine les chasseurs étaient-ils arrivés à leur destination que M. Faure et le domestique furent atteints de la fièvre typhoïde. On les ramena en toute hâte à Québec où ils entrèrent à l'hôpital le 23 novembre; malheureusement, malgré tous les soins qu'il reçut M. Faure succombait dix jours après.

Nous nous associons bien vivement à la douleur de sa famille dont le chagrin s'accroît du fait de l'éloignement. Notre Chambre et plusieurs délégations des sociétés françaises de Montréal et de Québec assisteront au service funèbre et feront cortège à la dépouille de leur estimé compatriote.

NOUVELLES ET INFORMATIONS

M. F. J. Bisailon, avocat-conseil de notre chambre, bâtonnier du barreau de Montréal, est allé à Paris pour assister aux fêtes du centenaire du barreau, auxquelles il a été invité.

* * *

Le professeur Charles Biéler, conférencier de l'Alliance française, a fait le 18 novembre dernier, dans la grande salle du Royal Victoria College, à Montréal, une très-intéressante conférence dont le sujet était: "Le Palais du Louvre à travers les âges."

Les très-nombreux auditeurs de M. Biéler ont beaucoup apprécié le charme de sa parole, l'élégance de ses périodes et la clarté de son récit. Tout le monde était enchanté et c'est d'un bon présage pour la saison qui commence.

* * *

On se préoccupe beaucoup à Montréal en ce moment d'une Exposition Industrielle qui aurait lieu dans la métropole du Canada en 1912.

Toutefois, il ne semble pas que l'organisation en soit beaucoup avancée, car son site n'est pas encore choisi.

La Commission d'Exposition qui s'est constituée a jusqu'ici recueilli deux subventions, l'une de \$10,000 du Gouvernement de la Province de Québec et l'autre de pareille somme de la Ville de Montréal.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant des progrès de cette entreprise.

* * *

L'un des journaux quotidiens de Montréal annonçait tout récemment que la Cie du Pacifique Canadien se proposait de créer, le printemps prochain, une ligne de navigation directe entre le Canada et la France.

C'est la première fois que nous entendons parler d'un semblable projet et nous n'avons pu parvenir jusqu'ici à en obtenir la confirmation. Avec sa magnifique flotte, la Cie du Pacifique est parfaitement apte à assumer une semblable entreprise, si elle juge à propos de le faire, et de la mener à bien.

TABLE DES MATIERES 1910

PARTIE OFFICIELLE

	Pages.
Aux Français résidant au Canada.....	97
Motion de condoléances adoptée à l'occasion de la mort d'Édouard VII.....	81
Procès-Verbaux des séances de la Chambre...I, 17, 33 49, 65, 82, 97, 145, 161, 177	

PARTIE NON OFFICIELLE

I. Agriculture et Elevage.

Agriculture. (Rapport du Président pour 1909)...	18
Moissons canadiennes (Les).....	157
Pommes canadiennes (Les) et la fabrication du Cidre	119
Pommes de table.....	154
Récoltes au Canada (Les).....	103
Tabac au Canada (La culture du).....	74, 108

II. Colis Postaux.

Lettre d'Ottawa.....	92
Séances des 12 et 26 Mai.....	82, 84

III. Commerce.

Automobilisme.....	171
Aviation.....	150
Commerce des Plumes (Le).....	55
Concurrence déloyale (Procédés allemands de)...	103
Débouchés possibles pour les Produits français au Canada	150
Exportateurs français (Aux).....	86
Exportations et Importations. (Rapport sur 1909)	18
Lettre d'Ottawa	106
Malhonnêteté commerciale	69
Pâtes alimentaires	150
Petits Pois français	170, 181

Relations commerciales franco-canadiennes. (Rapport sur 1909).....	19
Revue commerciale .. 5, 51, 68, 115, 136, 149, 164,	179
Thé Indo-Chinois	151
Tuyaux de fonte.....	150

IV. Congrès.

Congrès de Bruxelles (Le).....	83, 130
--------------------------------	---------

V. Douanes et Tarifs.

Convention douanière entre le Canada et les États-Unis.....	70
Craintes exagérées	180
Nouveaux traités de commerce canadiens.....	100
Rapport du Président sur l'année 1909.....	18
Recettes douanières. (Çà et là).....	159
Suppression de la Surtaxe allemande.....	36

VI. Finances.

Capitaux français au Canada.....	137
Crédit du Canada (Le). (Rapport sur 1909).....	18
Fisc français (Le) et les Valeurs étrangères en France	124
Lettre d'Ottawa	106
Rapport du Président sur l'année 1909.....	18
Revue financière.. 50, 67, 86, 99, 114, 135, 146, 163,	178

VII. Immigration et Colonisation.

Centres français et influence française au Canada	15
	45, 59
Immigration canadienne (L).....	54, 70, 91, 117, 186
Lois et Règlements d'Immigration. (Lettre d'Ottawa)	122
Rapport du Président sur l'année 1909.....	18

VIII. Industrie.

Automobilisme.....	171
Construction au Canada (La).....	116
Exposition Automobile (L').....	58
Fabrication du Cidre (La).....	119
Industries de l'Électricité au Canada (Les).....	63, 77
	111, 126
La meunerie au Canada	187
Pulpe canadienne (La).....	70

IX. Jurisprudence et Législation.

Lois et Règlements d'Immigration. (Lettre d'Ottawa)	122
Règlements sur l'Immigration.....	117
Une bonne loi. (Vente de fonds de commerce)...	102

X. Mines.

L'amiante dans la province de Québec	187
La nouvelle région aurifère de Porcupine	182
Région de Chibougamou. (Les Richesses du Canada).....	125, 142
Revue minière	88
Richesse minérale du Canada.....	76
Rubis au Canada. (Une mine de).....	76

XI. Traités de Commerce.

Lettre d'Ottawa. (Nouveaux traités de Commerce)	104
Surtaxe allemande. (Suppression de la).....	36
Traité franco-canadien	5, 21, 37
Traités de Commerce canadiens. (Nouveaux), Belgique, Hollande, Italie.....	100

XII. Transports et Navigation.

Chemins de fer canadiens. (Les).....	137
Navigation	53, 168
Pacifique Canadien (Le)	181
Port de Montréal (Le)	179
Rapport du Président sur l'année 1909.....	18

XIII. Travaux Parlementaires.

Lettre d'Ottawa. 28, 42, 56, 72, 92, 104, 121, 139, 155,	172
--	-----

XIV. Divers.

Alcoolisme. (La lutte contre l').....	91
Assurance au Canada. (L').....	141
Aviation. (Un meeting d').....	106
Ça et là	157, 174, 189
Conseillers du Commerce extérieur. (Nouveaux)	30
Coût de la vie.....	123, 151
Dollard des Ormeaux.....	96
Edouard VII	84
Exposition automobile. (L').....	58
Fédération des Chambres de Commerce de la Province de Québec.....	95
Fête du 14 Juillet. (La).....	113
Feux de Forêts. (Les).....	153
Français résidant au Canada. (Aux).....	97
Nécrologie. (H. Roulland.—F.-X. St-Charles.—J. Hirtz.—A. S. Hamelin.—Jacques Faure	128, 160, 190
Nouvelles et Informations... 16, 32, 48, 64, 80, 96, 112	128, 144, 160, 176, 191
Souscription pour les Inondés de France.....	30, 58
Union Nationale Française.....	174

INDUCEMENTS OFFERED

BY THE "CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE" OF MONTREAL TO ITS
AFFILIATED MEMBERS

Established in the industrial and commercial Metropolis of Canada, the "Chambre de Commerce Française" of Montreal is in a position to offer its associate members the following advantages:

It furnishes impartial and gratuitous information concerning the affairs of the various provinces of France, their financial institutions, the commercial houses there established, and the kind of business transacted.

It keeps them posted on any change in tariff duties which may be made from time to time, and furnishes on request such informations which they may need, concerning the application of customs house laws and regulations.

It furnishes information on the means of transportation both between various part of the country and to foreign points and the rates of same.

It puts them in communication with reliable French agents, who are in a position to advantageously represent them on the French market.

It is willing to act as arbiter in the settlement of questions which would otherwise require litigation, thus sparing its members the necessity of taking legal steps always expensive and difficult to undertake in a foreign country.

It puts Canadian exporting houses in communication with French importers and vice versa.

It sends free of charge, its monthly Bulletin, which keeps its readers in touch with all important events taking place in the French business world.

In this Bulletin appear the names and addresses of members, which in itself constitutes an excellent advertisement.

In order to make their goods known on the French market, it will publish free of charge in three numbers of this Bulletin an advertisement of one eighth of a page.

A large number of this Bulletin being circulated in France, this publicity will give the best of results.

Finally, by special arrangement with the "French Government Commercial Report" and with a large number of papers in France, it is able to publish simultaneously in all the French commercial centres, the requests which it receives for trade representation agencies.

The above are a few of the numerous inducements offered by the "Chambre de Commerce" to merchants who become associate members of the same.

What does it ask in return for these services whose value will be readily appreciated?

A small membership fee of at least \$5.00, but the exact amount of which will be left to the discretion of each subscriber.

This is all it asks for the sole purpose of being able to continue to help the Canadian exporters to establish profitable connection in France, and thus open new markets for the Canadian products.

LIGNE ALLAN

SERVICE DIRECT LE
HAVRE - MONTREAL

SERVICE POSTAL

VIA LIVERPOOL TOUTES LES
SEMAINES

Fret à prix réduits

Passage en deuxième classe à
partir de fr. 225

PITT & SCOTT

AGENTS A PARIS

47, RUE CAMBON

RENSEIGNEZ-VOUS

SUR LE CANADA

POUR DEUX FRANCS

Notre Almanach des journaux
du Canada est un volume 8vo, de
304 pages, relié, et vendu à \$3.00
(15 francs).

Outre des informations complètes
sur toutes les publications du
Canada, ce livre contient de nombreuses
cartes géographiques, les noms des
principaux manufacturiers, la population
de toutes les provinces, villes, etc., etc.

Pour annoncer notre maison nous
enverrons cette publication franc-
de-port sur réception de deux francs
(timbres ou mandat-poste).

Le nombre est limité.—Ecrivez de
suite.

AGENCE DE PUBLICITE
DESBARATS

42, CARRE VICTORIA
Montréal, Canada.

ALLAN LINE

Service direct:

HAVRE-MONTREAL

Et vice versa.

Forfaits établis et con-
naissances directs dé-
livrés au départ de
NANTES pour le Ca-
nada et les principales
villes des Etats-Unis.

A. DEMOUY

AGENT A NANTES

54, QUAI DE LA FOSSE

Banque d'Hochelega

FONDEE EN 1874

Capital autorisé	- - - - -	\$4,000,000.00
Capital payé	- - - - -	2,500,000.00
Fonds de réserve	- - - - -	2,300,000.00
Total de l'Actif, plus de	- - - - -	23,000,000.00

DIRECTEURS :

HON. J. D. ROLLAND, C.L., Président.

ROBT. BICKERDIKE, Ecr., M. P., Vice-Président.

J. A. VAILLANCOURT, Ecr.

A. TURCOTTE, Ecr.

E. H. LEMAY, Ecr.

J. M. WILSON, Ecr.

HON. F. L. BEIQUE, C.R.

M. J. A. PRENDERGAST, Gérant-Général.

F. G. LEDUC, Gérant.

O. E. DORAIS, Inspecteur.

BUREAU PRINCIPAL: MONTREAL. 14 BUREAUX DE QUARTIER.

21 SUCCURSALES AU CANADA

PARMI LESQUELLES: EDMONTON (ALBERTA), SAINT-BONIFACE, WINNIPEG (MANITOBA)

PRINCIPAUX CORRESPONDANTS:

Crédit Lyonnais, Paris, Lyon, Londres, Bruxelles.—Comptoir National d'Escompte de Paris. Paris, Londres, Bruxelles.—Crédit Industriel et Commercial, Paris, Londres.—Société Générale, Paris et Succursales.—Banque de Paris et des Pays Bas, Paris.—Anglo Foreign Banking Co. Londres.—Banca Commerciale Italiana. Rome, Gênes.—Banco di Napoli, Naples.—Banco di Torino, Turin.—Banque Commerciale, Bâle.—Deutsche Bank, Berlin.—Commerz-und-Disconto Bank, Hambourg.—Banque Impériale et Royale des Pays Bas Autrichiens, Vienne.—Boehmische Union Bank, Prague.—Banque de Rotterdam, Rotterdam.—Incasso Bank, Amsterdam.—Merchants National Bank, New-York.—National City Bank, New-York.—First National Bank, Boston.—Philadelphia National Bank, Philadelphie.

Emet des lettres de crédit circulaires et mandats pour voyageurs, payables dans toutes les parties du monde; ouvre des crédits commerciaux; achète des traites sur les pays étrangers; vend des chèques et fait des pents qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux du spécial des encaissements télégraphiques sur les principales villes du monde; prend un soin change.